

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LE GRANIT
MUNICIPALITÉ DE STORNOWAY**

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Stornoway, tenue au lieu ordinaire des séances, au 507, Route 108 Ouest, le **20 août 2019** à 21 h 40, à laquelle sont présents :

Siège #1 - Linda Bouchard
Siège #2 - Renald Béliveau
Siège #3 - Valérie Bolduc
Siège #4 - Réal Cameron
Siège #5 - Réjean Boulanger
Siège #6 - Rachelle Audet

Est/sont absents(es) les conseillers(ères) :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Mario Lachance. Madame Simone Grenier, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente et agit à titre de secrétaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION

La procédure de renonciation à l'avis de convocation exige que tous les conseillers soient présents lors de la séance. Les conseillers désirent ajouter des sujets à l'ordre du jour.

2019-08-248

3 - RÉOLUTION POUR AFFICHER LE POSTE DE CONCIERGE

CONSIDÉRANT QUE Luc Gauthier, concierge de la municipalité, a remis sa démission le 15 août, mais fera le ménage des bureaux jusqu'à la fin août;

Il est : Proposé par Renald Béliveau
Appuyé par Réjean Boulanger

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise l'affichage du poste de concierge pour les besoins de la municipalité;

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise l'affichage du poste par publipostage dans la municipalité seulement;

QUE le conseil municipal de Stornoway accepte la réception des candidatures jusqu'au jeudi 5 septembre 2019 à midi et rencontrera les candidatures retenues par la suite;

QUE le montant soit pris à même les sommes budgétées dans le poste *Poste n°02-130-00-321*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-08-249

4 - RÉOLUTION POUR DEMANDER DES SOUMISSIONS POUR UNE LAVEUSE À PLANCHER COMMERCIALE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité retourne en recherche de candidature pour le poste de conciergerie;

CONSIDÉRANT QU'actuellement des tâches de conciergerie demandent une assez grande capacité physique;

CONSIDÉRANT QU'afin de diminuer l'exigence physique de certaines tâches;

Il est : Proposé par Réal Cameron
Appuyé par Valérie Bolduc

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise des demandes de soumissions pour une ou des petites laveuses de plancher commerciale à l'entreprise Produits Sany inc.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2019-08-
250**

5 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par Linda B. Bouffard et résolu unanimement que cette séance extraordinaire soit levée à 21 h 00.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Mario Lachance,
Maire

Simone Grenier,
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Mario Lachance, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.